

## Inauguration du chalet des loisirs au parc Patrick-Gendron

**Ville de Saint-Gabriel, le 12 juin 2023** – Le 8 juin dernier, la Ville de Saint-Gabriel procédait à l’inauguration du tout nouveau chalet des loisirs situé sur la rue Plante, au parc Patrick-Gendron.

Depuis cet hiver, le nouveau chalet est maintenant accessible à la population. Vous pouvez y chausser vos patins et vous réchauffer lorsque vous allez jouer à la patinoire extérieure de hockey et patiner sur l’anneau de glace. De plus, pour la période estivale, une aire de repos ombragée a été aménagée à l’extérieur afin de servir à ceux qui viendront profiter des installations du parc, soit les modules de jeux, le terrain de tennis et de pickleball et le terrain de balle. Le chalet des loisirs sert également de local pour un organisme important de notre territoire, soit le club Maski Pétanque.

« Je remercie la MRC de D’Autray qui nous a aidé à financer ce beau projet avec le Programme d’aide aux collectivités rurales. De plus, je suis très reconnaissant envers l’équipe des travaux publics de la ville pour leur participation active à la construction du chalet. Ils ont travaillé ardemment pour en venir à un aussi beau résultat. » a mentionné le maire de la ville, monsieur Gaétan Gravel, lors de l’inauguration.

« C’est une structure dont nous sommes vraiment fiers. Tout a été choisi méticuleusement parce que nous avons tenu compte des demandes qui nous ont été acheminées et nous avons essayé de bonifier, autant avec du moderne qu’avec des matériaux qui vont traverser le temps. » a précisé monsieur Simon Gariépy, directeur des travaux publics de la ville. Ce dernier a tenu à remercier trois employés qui ont travaillé sur la construction du chalet des loisirs, soit Bruno Bourdages, Eric Croisetière et Francis Gravel Vadnais.



De gauche à droite : Eric Croisetière et Francis Gravel Vadnais, employés de la ville, Richard Blouin et Julie Tessier, conseillers de la ville, Simon Gariépy, directeur des travaux publics de la ville, Bruno Bourdages, employé de la ville, Jean-Luc Barthe, préfet suppléant de la MRC de D’Autray et maire de St-Ignace-de-Loyola, et Gaétan Gravel, maire de la ville.